

COMPTE RENDU DE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 3 AOUT 2020

PRESENTS: MM. MUFFAT SOPHIE, BAUD Mickaël, BAUD Nadine, BAUD Stéphanie, FIGUEIRA-VALERIO Joaquim, GEROUDET David, GEROUDET Francis, RAMEL Benoit, VANSCHEEUWYCK Marie-Ange, VALDENAIRE Bernard

EXCUSEE: CAVET Carole

SECRETAIRE DE SÉANCE: VALDENAIRE Bernard

Madame la Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 10 Juillet 2020 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. FINANCE:

- Construction du Réservoir d'eau: La demande de subvention à l'agence de l'eau pour 40% du montant investi est approuvée à l'unanimité. Avec la subvention du Conseil Départemental déjà engagée, la subvention totale serait de 80%. La première étude géotechnique ayant rejeté le premier emplacement du réservoir, une nouvelle étude sera engagée afin de vérifier sa faisabilité au lieudit « Bout Dessous ».
- **Dégrèvement CFE suite au COVID19 :** Concerne environ 500 entreprises de notre secteur. L'état finance 50% du dégrèvement, la CCHC 50%.
- Extinction des Luminaires: Madame la maire propose de généraliser l'extinction des luminaires de 24h à 5h déjà réalisée pour les habitants de la ZAC à l'ensemble du village. Deux devis seront étudiés dont un à l'entreprise DEGENEVE actuellement en charge de notre réseau. Le projet est approuvé à l'unanimité.
- Annulation des charges locatives de la zone d'activité: Suite à la demande d'aide de 2 entrepreneurs sans activité pendant la période de confinement, Madame la maire propose d'annuler 2 mois de loyer à 800€. Il en est de même pour notre Bar Restaurant L'Rateli. Le projet est approuvé à l'unanimité.
- **Présentation de l'évolution du Budget de la Commune :** Bernard Valdenaire présente l'évolution du budget sur 4 ans et attire l'attention sur l'augmentation progressive des dépenses de fonctionnement. Le budget global reste cette année encore positif notamment grâce au report des années précédentes.

3. TRAVAUX:

- **FAUCHAGE**: Le fauchage des talus des pistes forestières avait été envisagé, au départ, d'être fait par les agents communaux mais l'absence d'engins appropriés dans notre commune rend cette opération trop consommatrice de temps. Ce travail sera réalisé par la CCHC pour 3 500 €. Le projet est approuvé à l'unanimité.
- REFECTION DU CHALET D'ALPAGE: Proposition de réfection du balcon, du bardage, des chenaux et du crépi pour 4000€. La commission travaux vérifie le montant de la provision au budget. Le réservoir est également à étudier (étanchéité et béton fissuré)

4. FORÊT:

Le montant des travaux forestiers pour l'année 2020 s'élève à 5 000 €.
L'association SYL'ACCTES subventionne ces travaux à hauteur de 2 500 €.

5. URBANISME:

P.C LUXIMMO: 4 chalets route du Plan : Architecture rejetée Avis défavorable Avis favorable P.C MONFORT: Construction d'un chalet D.P: Demande Division foncière de Claude Angra Avis Favorable D.P: Demande Division foncière et CU de Roger Gaillard Avis Favorable D.P: Clôture de Eliott Rodney Route du Plan A Revoir Déclaration Fin de Travaux LUXIMMO : Débordement sur voisinage Avis défavorable

Nomination des délégués COP15 et PLUiH: Il est procédé à la nomination de deux titulaires et de deux suppléants. Titulaires: Sophie MUFFAT et Mickaël BAUD. Suppléants: David GEROUDET et Nadine BAUD

- **Dossier ZAC:** L'atelier AXE a repris contact avec Madame le Maire, lui proposant plusieurs Promoteurs. La commission Urbanisme ne souhaite pas retenir cette solution.
- Demande d'Anthony Amadori: Recherche un terrain de 5 à 10 ha pour développer un projet de formation écologique. Cette demande est rejetée car la commune ne possède pas cette capacité d'accueil.
- Demande d'Aymeric VOIRON: Souhaite se raccorder électriquement et bénéficier d'une subvention de 40% par le SYANE sous réserve que la commune accepte une prise en charge de 20%. Madame le maire propose de répondre favorablement et de procéder à l'écriture d'une convention avec le propriétaire permettant à la commune de récupérer les 20% accordés. Le projet est approuvé à l'unanimité.

6. PERSONNEL COMMUNAL:

- Contrat d'embauche de Laurent HOUGARD: Sur sa demande, Madame le maire propose de renouveler le contrat d'embauche contractuel sur 3 ans renouvelable une fois. Devant la difficulté à trouver des agents ayant ce type de profil, le bénéfice est positif pour la commune. Bernard Valdenaire fait remarquer que la charge des 2 employés communaux sur le budget de fonctionnement devra être équilibrée par la recherche de sources de financements. La durée du contrat du deuxième employé communal est également renouvelé sur 1 an. Le projet est approuvé.

7. SCOLAIRE:

- Crédits scolaires : Madame le maire propose d'accorder les crédits scolaires de l'année 2020/2021 pour un montant de 1500€. Le projet est approuvé à l'unanimité.
- Règlements scolaires: Les courriers de rentrée et les règlements scolaires seront envoyés aux parents après la commission scolaires (La Côte d'Arbroz Essert-Romand) du 17 août. Ces règlements seront susceptibles d'être modifiés en fonction des dernières recommandations liées au COVID19.

8. VOIRIE:

- Ralentisseurs au col de l'Encrenaz : Madame la maire prendra RDV avec la DDT pour demander la mise en place de ralentisseurs de type barrières en bois amovibles au sommet du Col.
- Panneau limitation vitesse: Madame le maire va procéder à un arrêté municipal permettant de limiter la vitesse à 30KM/H sur toute la route du Plan et la route du Couard d'Amont.
- 9. SECURITE ROUTIERE : Nomination d'un délégué à la sécurité routière : Bernard VALDENAIRE
- **10. POTECTION CIVILE :** Nomination de 4 correspondants en cas d'alertes. Sophie MUFFAT, Mickaël BAUD, Stéphanie BAUD, David GEROUDET.

11. ANIMATION

- **Terrain de Pétanque :** Sur proposition de la commission animation, il est procédé au choix de l'appellation de l'espace situé près de la mairie. Le choix retenu est « La Place aux Biôles ».
- Jeux enfants : Sur cette même place, il est proposé d'y installer un ensemble de jeux. Projet à l'étude.

- Concours de pétanque: Le récent avertissement de respect des gestes barrières par le Préfet lors des manifestations nous limite dans l'organisation d'événements festifs. La commission animation propose l'organisation d'un concours de pétanque sur la journée du Samedi 12 septembre. Des affiches et des informations seront diffusées dans la commune. Cette manifestation permettra d'inaugurer le terrain de pétanque.
- Opération « Masques à La Côte » : Il a été décidé de remercier les 12 couturiers et couturières qui ont fabriqué des masques et blouses. Un pot de remerciement est prévu le mardi 1^{er} septembre à 19h dans la Salle du Mont Chéry.

Prochain conseil municipal: le Lundi 7 Septembre à 19H00.

Madame la Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22H00

Madame La Maire, Sophie MUFATQUE